



Nantes, le 20 août 2026

Direction générale territoires

Délégation Nantes

Service aménagement Nantes

Référence : S2026-08-0462

Affaire suivie par :

Jacky LAURENT

Tél. 02 40 13 11 20

RIVIERE ERDRE

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : Écluse saint Félix

DATE : À partir du 24 AOUT 2026

FAIT À SIGNALER : **Modification horaires écluse Saint Félix.**

Vu l'Arrêté Préfectoral 2026/SEE/0178 du 17 août 2026 réglementant temporairement les usages de l'eau dans le département de Loire Atlantique et déclarant le niveau de gestion "Crise" sur l'Erdre aval :

Les usagers de L'Erdre sont informés de la modification des horaires de l'écluse Saint-Félix en faveur de la préservation de la ressource en eau.

A partir du 24 Août 2026, deux éclusages par jour seront possibles aux heures de marées hautes (horaires diffusées). Les acteurs économiques souhaitant franchir l'écluse en dehors de ces horaires devront en faire la demande préalable.

Cette mesure provisoire sera maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Pour le Président du conseil départemental
Le Directeur délégation pays de Retz

Frédéric UHL